

Bioéthique et PMA pour toutes : des associations LGBTI+ déplorent de « trop nombreux manquements »

Publié le 8 juin 2021 à 11 h 12 min

Plusieurs associations LGBTI+ se sont réjouies du retour du projet de loi bioéthique devant l'Assemblée nationale lundi 7 juin mais restent critiques sur « sur les trop nombreux manquements du texte ».

Imprimer



Des associations LGBTI+ ont salué le retour lundi 7 juin devant l'Assemblée nationale du projet de loi bioéthique et de sa mesure phare, l'ouverture de la PMA à toutes les femmes, tout en alertant « sur les trop nombreux manquements du texte ».

Après avoir pris du retard en raison de la crise du Covid-19, l'examen du projet est entré lundi dans sa phase définitive. « C'est évidemment un grand soulagement pour les milliers de femmes lesbiennes, solos et leurs familles directement », se félicitent dans un communiqué les associations parmi lesquelles l'Inter-LGBT, SOS Homophobie, Gaylib, l'association des parents gays et lesbiens (APGL).

Selon le ministre de la Santé Olivier Véran, le texte va arriver « au bout de son examen » au Parlement en juillet et les textes d'application doivent « sortir très rapidement ». Il ouvre la PMA aux couples de femmes et aux célibataires.

Mais les associations « alertent sur les trop nombreuses personnes qui restent en dehors du champ de cette révision ou qui font l'objet de nouvelles discriminations ». Elles déplorent aussi les « trop nombreux manquements du texte tel que défendu par la majorité et le gouvernement ».

Elles s'inquiètent ainsi de « l'exclusion des hommes trans de l'accès à la PMA alors même que certains souhaiteraient et pourraient porter leur enfant, ceci en seule raison de l'indication du " sexe masculin " à leur état civil ».

Autre sujet de préoccupation : la possibilité de « l'inscription d'une mention spécifique sur l'acte de naissance des enfants nés de couples lesbiens qui crée un précédent inédit de stigmatisation " administrative " et d'indication du mode de conception des enfants nés de ces unions sur leur acte de naissance ».

Les associations demandent au gouvernement et aux parlementaires de « revoir leur copie pour qu'enfin les lois de bioéthique ne consacrent plus de discriminations d'un autre temps ».

Avec l'AFP

- Lire aussi : France : soutien record pour l'ouverture de la PMA et la GPA aux couples de même sexe



La Rédaction avec l'AFP